

**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT  
ET DES TRANSPORTS**

**REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple -Un But- Une Foi**

**-----  
SECRETARIAT GENERAL**

**-----**

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE, MONSIEUR HAMED DIANE SEMEGA  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS DE LA  
REPUBLIQUE DU MALI A LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA  
REVUE A MI PARCOURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME  
D'ALMATY**

**NEW YORK, LE 2 OCTOBRE 2008**

**- SE le père Miguel d'Escoto Brockman, Président de la 63eme session de l'Assemblée générale ;**

**- SE Mr Ban Ki MOON, Secrétaire Général des Nations-Unies ;**

**- Mesdames, Messieurs ;**

En ma qualité de Ministre de l'Équipement et des Transports, Chef de la délégation malienne, permettez-moi au nom de Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali, Président du Groupe des pays en développement sans littoral de vous transmettre ses salutations fraternelles.

Qu'il me soit permis, au nom des 31 pays membres de notre organisation, de saluer, S.E. Monsieur Choumaly SAYASONE, Président de la République Démocratique Populaire de Laos qui a conduit avec brio et doigté les activités du Groupe des PDSL depuis sa formation en 1994. Son mandat a permis d'obtenir un bilan sans doute positif ; il suffirait, à cet égard, de rappeler le rôle précieux et déterminant qu'il a joué dans l'adoption du Programme d'action d'Almaty.

Je voudrais également remercier le Président du Kazakhstan, SE Monsieur Noursoultan Nazarbaïev dont le pays a abrité la Conférence ministérielle internationale des Pays en développement sans littoral, et de transit, des Pays donateurs et des Institutions internationales financières et de développement sur la Coopération en matière de transit, une rencontre désormais historique dont les recommandations sont consignées dans ce qu'on appelle depuis, le Programme d'Almaty.

Le Groupe des Pays en Développement sans Littoral exprime sa gratitude à l'Ambassadeur Anwarul CHOWDURY, Secrétaire Général Adjoint, sortant, chargé des pays en développement sans littoral, pour son engagement constant, son total dévouement à la mise en œuvre de la lourde mission qui était la sienne ainsi que pour la pertinence de ses nombreuses initiatives.

Permettez-moi, enfin, Excellences, d'adresser mes chaleureuses félicitations à mon compatriote l'Ambassadeur Cheick SIDI DIARRA pour la mission exaltante que son , Excellence, Monsieur Ban Ki-Moon a bien voulu lui confier.

**Excellences,  
Mesdames, Messieurs,**

La revue à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty à laquelle nous allons procéder, intervient cinq ans après son adoption par la résolution n° 58/201 des Nations Unies, en date du 23 décembre 2003

La problématique du développement doit être analysée dans le cadre de la globalisation des économies. Les Pays en Développement Sans Littoral ne font pas exception, tout au contraire, la plupart d'entre eux

sont exclus du commerce international et ceux qui y participent sont largement tributaires des aléas de l'économie mondiale.

**Excellences,  
Mesdames, Messieurs,**

Il ne me paraît pas inutile, aujourd'hui, de dresser un tableau, même sommaire, des dures contraintes imposées par la géographie à nos pays en lutte pour leur développement économique et social. Quelques chiffres aideront à illustrer éloquemment cette situation.

Les 31 PDSL couvrent 12,5% de la surface du globe avec leurs 16,3 millions km<sup>2</sup> ; et une population de 370 millions d'habitants, soit 5,50% de la population mondiale estimée à 6.721.209.311, ils ne génèrent pas plus de 2% du produit planétaire brut. Leur caractéristique fondamentale consiste en leur éloignement de la mer, ce qui a pour conséquence directe de conduire à des coûts de transport excessifs ; ainsi, le Kazakhstan est le pays enclavé qui est le plus distant de la mer avec son port d'attache le plus proche à 3 750 km. Il existe, certes, des disparités entre les PDSL qui comptent quelques pays producteurs et exportateurs de pétrole : ceux-ci représentent pour plus de 50% des recettes d'exportations enregistrées par les membres. Leur endettement extérieur devient de plus en plus insoutenable. Quant au commerce extérieur, la compétitivité des PDSL est lourdement affectée par tout ce qui touche au transport et au transit.

Ainsi, avec des ressources à l'exportation limitées, il faut déplorer, subséquemment, des capacités d'offre limitées et peu diversifiées qui portent généralement sur des produits pauvres.

Le corollaire des pays en développement est la faiblesse notoire des infrastructures physiques qui sont trop coûteuses à développer pour leurs budgets.

Un dernier chiffre : les PDSL ont des coûts de transaction liés au transport se situant en moyenne entre 15 et 25 %, c'est dire près de deux fois ceux des pays de transit et plus de trois fois ceux des pays développés.

**Excellences,  
Mesdames, Messieurs,**

Ces constats étant faits, il reste que, jamais, les défis à relever n'ont été aussi lourds qu'aujourd'hui, avec les trois crises qui ont éclaté en chaîne tout particulièrement ces deux dernières années. J'entends ici la crise de l'énergie, la crise des finances internationales et celle que ces deux premières ont accéléré, c'est-à-dire la crise alimentaire.

Ces crises, si elles ont fortement secoué des pays développés et d'autres en développement moins fragiles, on imagine combien, aujourd'hui, elles menacent tout simplement jusqu'aux fondements socio-économiques et politiques des pays en développement sans littoral.

Si la communauté internationale ne réagit pas avec plus de détermination, de façon plus conséquente, les sacrifices consentis par les PDSL en rapport avec nos partenaires seraient vains.

Les résultats encourageants enregistrés par cette catégorie de pays depuis une décennie concourant, notamment, à restructurer et à adapter leurs économies aux exigences de la mondialisation seraient ainsi perdus.

Nous sommes, ici, à la revue à mi-parcours, pour faire clairement entendre les appréhensions fortes qui sont exprimées dans nos pays afin que la communauté internationale se mobilise.

La situation aggravée de fait de nos pays nous interpelle tous, et principalement les pays développés de même que – dans une moindre mesure – les pays émergents.

**Excellences,  
Mesdames, Messieurs,**

Dans son Rapport en date du 13 août 2007, le Secrétaire Général des Nations Unies indiquait que « *La Revue à mi - parcours du Programme d'Almaty est un exercice important destiné à déterminer, entre autres choses, ce qui a été réalisé jusque là, ce qui aurait pu être mieux fait et comment la deuxième moitié de la période de mise en œuvre pourrait effectivement être utilisée pour avancer dans le but ultime d'assister les pays en développement sans littoral* ». (A/62/225)

Avec la mondialisation qui s'affirme chaque jour davantage, les pays – de plus en plus – doivent être compétitifs pour tirer meilleur parti du Système Commercial Multilatéral dont les règles, à travers l'Organisation Mondiale du Commerce, sont mises en place à cette fin.

Ces règles mettent à disposition des instruments qui permettent aux pays en développement de mieux se préparer à la compétition.

A titre d'exemple, je citerai le Traitement Spécial et Différencié dont l'application, au-delà de l'octroi des délais de transition ou de mise à niveau, permettrait l'octroi d'un délai de mise en œuvre de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays en développement sans littoral.

A cet égard, j'adresse au nom du Groupe des PDSL, mes vifs remerciements à la Banque Mondiale et à l'OMC pour avoir appuyer les pays par la mise en place d'une méthodologie d'auto évaluation des situations nationales. L'analyse des situations nationales permettra la notification du temps nécessaire pour la mise en œuvre de leurs obligations et surtout du détail de l'assistance technique et du renforcement des capacités nécessaires.

Mes remerciements vont également à l'endroit de la CNUCED pour la constitution d'un groupe de négociations des PDSL et le renforcement des capacités au niveau des pays en vue de familiariser les experts nationaux aux mécanismes de négociations commerciales.

**Excellences,  
Mesdames, Messieurs,**

La cérémonie d'aujourd'hui me donne enfin, l'occasion de remercier, pour le soutien constant, toute la famille des Nations Unies et particulièrement, le Secrétaire Général, Son Excellence Monsieur Ban Ki Moon.

Ce soutien à travers différentes actions a contribué, je n'en doute pas, à l'avancée de la mise en œuvre du Programme d'Almaty.

Je ne saurais oublier le Haut Représentant des Nations Unies pour les PMA, les PDSL, les petits pays insulaires, mandaté par Son Excellence Ban Ki Moon, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies pour assurer la coordination des travaux préparatoires et l'organisation de la présente Revue, à qui j'adresse mes félicitations pour la clarté et l'efficacité de la démarche adoptée.

Je vous remercie de votre aimable attention.